

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CISION – Montréal métropolitain et hebdoms régionaux

Avantage Saint-Laurent

Près de 15,5 M\$ pour l'Administration portuaire de Montréal

Montréal, le 23 juin 2022. – La ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, M^{me} Chantal Rouleau, est heureuse d'annoncer l'attribution d'une aide financière de 15 499 000 \$ à l'Administration portuaire de Montréal (APM) pour soutenir la construction et la réfection d'infrastructures maritimes.

Cette somme servira à la réalisation de trois projets : la réfection du quai 28, la réfection et l'élargissement du pont ferroviaire Pie-IX ainsi que la poursuite des travaux de construction du pont d'étagement situé au-dessus de la rue Notre-Dame. Ces projets contribueront à soutenir l'intermodalité en maximisant les liens avec le transport terrestre selon une approche écoresponsable, à améliorer la fluidité du trafic routier dans le port et à réduire la circulation de camions sur le réseau routier local.

Citations

« Je salue l'Administration portuaire de Montréal, qui travaille déjà depuis un moment sur la mise à niveau de ces installations indispensables à ses activités quotidiennes. Ce soutien gouvernemental vient confirmer une ambition commune de notre vision maritime, Avantage Saint-Laurent, qui vise à améliorer la position concurrentielle du fleuve en optimisant les activités maritimes et portuaires. À cela s'ajoute la volonté de bien servir les entreprises de la région métropolitaine au moyen d'une chaîne logistique plus performante. J'ajouterais que nous sommes sensibles aux préoccupations des gens du secteur. De ce point de vue, le projet du pont d'étagement diminuera la congestion routière et les émissions de gaz à effet de serre dans le quartier par le retrait d'un bon nombre de camions sur la rue Notre-Dame. »

Chantal Rouleau, ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal

« La contribution du gouvernement du Québec est essentielle au maintien de notre compétitivité, au bénéfice des entreprises qui comptent sur le Port de Montréal pour leur croissance et de la société dans laquelle nous sommes ancrés au quotidien. Le Port de Montréal a toutes les capacités nécessaires pour pouvoir faire face à la compétitivité

mondiale actuelle, et cet investissement nous donne les moyens d'être encore plus forts pour être le port de demain. »

Martin Imbleau, président-directeur général de l'Administration portuaire de Montréal

Faits saillants

- Le coût total des trois projets est de 73 300 000 \$. Infrastructure Canada contribue à hauteur de 7 700 000 \$ pour la construction d'un pont d'étagement situé au-dessus de la rue Notre-Dame. Le montage financier est complété par l'APM, avec un investissement de 50 101 000 \$.
- Dévoilée en juin 2021, Avantage Saint-Laurent veut faire du fleuve un puissant vecteur de développement économique, social et environnemental.
- Une enveloppe de près de 927 M\$ lui est réservée pour la mise en œuvre des mesures liées à ses trois orientations :
 - doter le Saint-Laurent d'infrastructures portuaires modernes et compétitives;
 - assurer, sur le Saint-Laurent, une navigation efficace et respectueuse des écosystèmes;
 - offrir aux communautés maritimes des possibilités de développement prometteuses et durables.
- Un montant de 145 M\$ est prévu dans la vision maritime pour soutenir des projets d'infrastructures maritimes visant le développement des marchés et la relance économique.

Liens connexes

[Avantage Saint-Laurent](#)

Suivez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#).

– 30 –

Source : Catherine Boucher
Attachée de presse
Cabinet de la ministre déléguée aux Transports
et ministre responsable de la Métropole
et de la région de Montréal
Tél. : 418 802-6833

Pour information :

Relations avec les médias
Direction générale des communications
Ministère des Transports
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724